

## À TOUT INTÉRESSÉ DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

Conformément au règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanismes n° 116

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné que lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **9 avril 2024 à 19 h 30**, au Pavillon Wilson situé au 4b de la rue Principale, à Coteau-du-Lac, le Conseil statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

<b>1</b>	<b>Adresse civique :</b>	<b>36, rue Darnis</b>
	<b>Numéro de cadastre :</b>	<b>2 047 740</b>
	<b>Nature et effets de la demande :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminuer la marge minimale de la remise à 1,6 mètre de la ligne de terrain en cour avant secondaire au lieu de 4,6 mètres.</li> </ul> <p>Afin de régulariser la remise au règlement de zonage n° URB 300.</p>
<b>2</b>	<b>Adresse civique :</b>	<b>592, chemin du Fleuve</b>
	<b>Numéro de cadastre :</b>	<b>2 045 037</b>
	<b>Nature et effets de la demande :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autoriser la construction de deux remises sur le terrain alors que le règlement stipule une seule remise par terrain;</li> <li>• Autoriser l'implantation des deux remises en cour avant alors que le règlement l'interdit;</li> <li>• Augmenter la superficie de patio surélevé à 74,67 mètres carrés au lieu de 50,13 mètres carrés.</li> </ul> <p>Afin de rendre conforme les nouvelles remises et les patios projetés au règlement de zonage n° URB 300.</p>
<b>3</b>	<b>Adresse civique :</b>	<b>100, rue Théophile-Brassard</b>
	<b>Numéro de cadastre :</b>	<b>6 242 619</b>
	<b>Nature et effets de la demande :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autoriser l'implantation de quatre enseignes éclairées de façon directe et conçues avec un matériel translucide;</li> <li>• Autoriser l'implantation de deux enseignes attachées sur le bâtiment principal ne donnant pas sur la façade principale du bâtiment;</li> <li>• Augmenter la superficie de deux enseignes attachées à 5,19 mètres carrés au lieu de 3 mètres carrés;</li> <li>• Augmenter la superficie d'une enseigne attachée à 7,46 mètres carrés au lieu de 3 mètres carrés;</li> <li>• Augmenter la superficie d'une enseigne attachée à 3,26 mètres carrés au lieu de 3 mètres carrés;</li> <li>• Autoriser quatre enseignes attachées au bâtiment principal au lieu de deux enseignes attachées.</li> </ul> <p>Afin de rendre conforme les nouvelles enseignes attachées au règlement de zonage no URB 300.</p>
<b>4</b>	<b>Adresse civique :</b>	<b>48, rue Guy-Lauzon</b>
	<b>Numéro de cadastre :</b>	<b>6 390618</b>
	<b>Nature et effets de la demande :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autoriser une aire de stationnement située en cour avant directement en façade du bâtiment principal alors que le règlement l'interdit;</li> <li>• Diminuer la distance de l'aire de stationnement et la ligne latérale de terrain à moins de 1,2 mètre;</li> <li>• Autoriser la plantation d'un seul arbre en cour avant alors que le règlement exige la plantation de 2 arbres en cour avant.</li> </ul> <p>Afin de rendre conforme l'aire de stationnement et l'aménagement du terrain au règlement de zonage no URB 300.</p>

Toute personne intéressée par les demandes pourra se prononcer lors de cette séance.

**DONNÉ à Coteau-du-Lac ce 20<sup>e</sup> jour du mois de mars 2024.**



Catherine Chénard  
Assistante-greffière